

LE CONTEXTE À L'ŒUVRE DANS LE DISCOURS MÉDIATIQUE : POSTURES MÉDIATIQUES

Hervé WANDJI

Université de Douala - Cameroun

wandjiherve51@yahoo.fr

Résumé : Les manuels en journalisme définissent le journalisme comme un métier qui s'appuie sur un locuteur observateur qui informe, explique, éduque, témoigne objectivement le factuel. Tout ceci cadre avec le journalisme idéal qui n'existe presque pas sur la planète. On ne peut pas seulement être objectif pour l'être quand on sait que nos dits constituent des produits commercialisables qui permettent de vivre au quotidien. Cette communication vient ainsi poser le problème de l'impossible transparence du discours médiatique. Elle analyse la place du contexte dans la médiatisation du déraillement du train 152 survenu à Eséka le 21 octobre 2016. Elle s'appuie sur la théorie de l'argumentation et sur la méthode de l'observation pour démontrer la bipolarisation idéologico-discursive de la presse écrite francophone camerounaise. Il en ressort que ces organes médiatiques se convergent lorsqu'il faut qualifier le jour du déraillement comme un « vendredi noir », lorsqu'il faut apprécier péjorativement le train 152 et lorsqu'il faut voir Camrail comme étant le responsable de la tragédie. Cependant un contre-discours se manifeste des énoncés du corpus : la presse à capitaux privés (*Le Messenger* et *La Nouvelle Expression*) accuse, critique Camrail¹ et le gouvernement quand la presse publique (*Cameroon Tribune*) blanchit ce dernier en recadrant l'accusation sur Camrail, en montrant comment tout va de mieux en mieux et comment le lecteur-Camerounais doit développer la compréhension et rester calme.

Mots-clés : Contexte, Discours médiatique, Visée argumentative, Catastrophe et Postures.

Abstract: Journalism books conceive profession as one in which the journalist objectively informs, explains, educates, testifies to the reality. These characteristics of the ideal journalism are hardly noticeable. In fact, how can one write objectively just for the sake of, knowing they rely on their products for earning their living? It derives from this communication the issue of impossible transparency of media discourse. This paper focuses on the contribution of context in the media coverage of the 152 train derailment occurred in Eséka in October 21, 2016. The argumentation and observation are respectively the theory and the method used for demonstrating the ideological-discursive bipolarization in Cameroonian French-speaking written press. The analysis shows that these media organs come together while describing the derailment day as 'Black Friday', while pejoratively appreciating the 152 train, and while holding Camrail responsible for the tragedy. A counterdiscourse is however expressed in the corpus, too, noticeable as the privately-owned press (*Le Messenger* and *La Nouvelle Expression*) accuses, criticises Camrail, and the government whereas the

¹ Cameroon Railways

public press (*Cameroon Tribune*) whitens the same Government, reframing the accusation on Camrail and showing how everything is getting much more better, and how the Cameroonian reader must understand the phenomenon and keep quiet.

Keywords: Context, Media discourse, Argumentative aim, Catastrophe and Postures.

Introduction

Le vendredi 21 octobre, au Cameroun, aux environs de 13 heures, le train 152 qui quittait Yaoundé pour Douala a déraillé à Eséka dans l'arrondissement du Nyong-et-Kelle. Les journaux de la presse écrite en particulier ont événementialisé cet accident suivant leurs lignes éditoriales en produisant des discours à dimension argumentative. L'argumentation vise à agir sur l'autre, sur l'interlocuteur. Même « une description journalistique [...] peut avoir une dimension argumentative » (Amossy, 2000 : 25) parce que l'organe médiatique doit satisfaire son double marché de consommation. Les journalistes sont les représentants d'une façon de voir le monde, ce sont eux qui écrivent la société. Ils subissent à cet effet plusieurs influences. C'est pourquoi Koren (1996 : 41) pense que « le regard idéologique aurait même pour caractéristique fondamentale de se servir de l'événement comme un prétexte ». C'est dire que la liberté du journaliste est compromise par les « conventions, les idéologies, les points de repère, les habitudes » (Koren, *ibid.* : 31). Cette communication vient ainsi poser le problème de l'impossible transparence du discours médiatique.

Maingueneau (2002 : 13 et 2012 : 15) trouve qu'on peut mobiliser trois types de contextes dont on peut extraire des éléments nécessaires à l'interprétation. Il s'agit de l'environnement physique de l'énonciation ou contexte situationnel ; du cotexte et des savoirs partagés. Dans la présente communication, nous focaliserons notre attention sur la première et la troisième typologie car ils permettent mieux de voir les positionnements des machines médiatiques. Ce travail, en s'appuyant sur la théorie de l'argumentation, fait savoir que les contextes des énoncés renforcent leur dimension argumentative dans la presse écrite francophone² dans le traitement médiatique du déraillement du train 152 survenu le 21 octobre 2016 à Eséka et répond aux préoccupations de savoir comment et dans quel but le sujet parlant a l'intention de persuader, à

² Il s'agit de *Cameroon Tribune* (avec 130 articles et 6 titres à la une) d'une part, *Le Messenger* (avec 85 articles et 14 titres à la une) et *La Nouvelle Expression* (avec 71 articles et 21 titres à la une) d'autre part ayant pour moment discursif le 24 octobre au 30 novembre 2016. Ce moment discursif est constitué d'un corpus de 286 articles et 41 titres à la Une. On s'intéresse autant à l'énonciation des journalistes qu'à l'énonciation des non-journalistes qui charrient les données contextuelles pour l'interprétation-compréhension de la médiatisation du déraillement du train 152. Tous ces trois journaux sont des quotidiens qui paraissent régulièrement du lundi à vendredi. Dans les exemples du corpus, LNE, CT et LM correspondent respectivement à *La Nouvelle Expression*, *Cameroon Tribune* et *Le Messenger*. Si nous avons choisi ces presses, c'est d'abord pour aller dans le sens de Charaudeau (2009 : 56-57) qui dit que le choix du corpus doit être fait sur la base des similitudes (l'accident ferroviaire) et de différences (les quotidiens aux lignes éditoriales différentes). Aussi, nous tenons à rappeler que nous suivons la logique du volume et non celle des publications. D'ailleurs *Cameroon Tribune* va de 30 à plus de 40 pages or, les deux autres presses rodent autour de 12 pages par numéro. C'est la raison pour laquelle nous réunissons ces deux quotidiens, rappelons-le, en termes de volume, pour essayer de « challenger » le premier.

travers les contextes, le lectorat dans les prises de position des machines médiatiques³.

Sur le plan méthodologique, notre démarche va consister, tout d'abord, à rassembler l'ensemble des quotidiens des différentes publications qui constituent notre corpus. Ensuite, nous identifierons les différentes références au contexte présentes dans les supports du corpus et les analyserons. Il s'agira de se focaliser d'une part sur les savoirs partagés et sur la situation d'énonciation d'autre part.

1. Les savoirs partagés

Les savoirs partagés s'organisent ici en deux ensembles : les notions d'élément doxique et d'interdiscours comme le précise Amossy (2000 : 99) : « les notions d'élément doxique et d'interdiscours permettent ainsi de marquer à quel point l'échange argumentatif est tributaire d'un savoir partagé et d'un espace discursif, tout en évitant de conférer à ces matériaux préexistants une trop grande systématisme ».

1.1 Les énoncés doxiques

Les savoirs partagés constituent l'un des fondements de l'argumentation. Amossy (2000 : 89) nous fait savoir que « le discours argumentatif se construit sur des points d'accord, des prémisses entérinées par l'auditoire. C'est en s'appuyant sur une topique (ensemble de lieux communs), que l'orateur tente de faire adhérer ses interlocuteurs aux thèses qu'il présente à leur assentiment ». C'est dire que la doxa, dans laquelle s'articulent les opinions dominantes et les représentations collectives, est le lieu du plausible tel que l'appréhende le sens commun (*ibid.* 89-90). Parler de la doxa revient à s'intéresser aux préconstruits tels que le lieu commun, les idées reçues, le cliché, etc. Il s'agira dans cette section du discours sentencieux, du lieu commun, des arguments de communauté et d'analogie.

-Le discours sentencieux : l'accusation de Camrail

Les sentences appartiennent généralement au domaine de la parémie. En effet, ce sont des « énoncés que l'on attribue au sens commun » et dont la forme linguistique peut être variable (Amossy, 2000 : 109). Voici une implémentation :

(1) Le malheur de Camrail fait le bonheur des autres (titre) Pour s'acheter le ticket de voyage, il faut avoir 8000 Fcfa. Pas question de négocier. En ce moment où il y a très peu de bus disponibles pour Douala, ce sont les chauffeurs qui choisissent leurs passagers. *LM*⁴, 24/10/2016 Amandine Atangana P.4

Le titre du *Message* est une sentence. Cette dernière « est une affirmation portant non pas sur des faits particuliers [...] mais sur des généralités » (Aristote, 1991 : 254). Comme pour être effectives, les sentences doivent énoncer des vues qui sont admises par l'auditoire auquel s'adresse le discours (Amossy, *ibid.* : 109),

³ Machine médiatique (Charaudeau, 2011 :119) est le synonyme d'organe médiatique.

⁴ *Le Message*

« Le malheur de Camrail fait le bonheur des autres » qui est une paraphrase de la sentence « le malheur des uns fait le bonheur des autres », vient légitimer un cas particulier à partir d'une sagesse globale (*ibid.*). L'organe médiatique veut faire comprendre au lectorat que le déraillement de train avec son corolaire de morts et blessés à prendre en charge, porte atteinte à l'image de la compagnie Camrail, la met de ce fait dans une posture inconfortable et profite aux entreprises de voyages routiers qui ont doublé, voire triplé, les frais de transport Douala-Yaouné-Douala. De cette séquence titrale, une évidence naît du sous-entendu : Camrail est responsable du déraillement. *Cameroon Tribune* suit la logique du *Messageur* dans l'accusation de la société ferroviaire :

(2) C'est l'auteur du dommage qui paye. Maintenant, est-il assuré ? Si oui, c'est son assureur qui paye. C'est l'assureur qui répond aux dommages subis par les personnes qui ont été transportées. *CT*⁵, 26/10/2016 Aaron Lemb, assureur, directeur du pool Véhicules de transport public de voyageurs, Asac. Propos recueillis par Alliance Nyobia p.6

L'assureur Aaron Lemb commence ses propos par un discours doxique bien connu. Même si son discours est représenté par un locuteur identifié (Aaron Lemb), « il est endémique dans les sphères sociales ou professionnelles auquel il appartient » (Njoh Komè, 2010 : 61). L'énoncé « C'est l'auteur du dommage qui paye » produit par le représentant de la compagnie d'assurance, peut être considéré comme la reprise de l'adage « Qui casse paye » ancré dans la mémoire collective au Cameroun. On a affaire à ce que Maingueneau (2004 : 112) appelle une « particitation », « mot-valise qui mêle « participation » et « citation », car l'énoncé d'Aaron Lemb « est un énoncé autonome : parce qu'il l'est originellement, ou bien parce qu'il a préalablement été autonomisé par détachement d'un texte » (*ibid.*). Comme on sait que la sentence n'est efficace que dans son rapport avec l'ethos de l'orateur (Amossy, 2000 : 109), la presse officielle camerounaise vient étayer son accusation implicite par un directeur de la compagnie d'assurance, qui éclaire avec sa notoriété dans son domaine. D'ailleurs, dans l'argumentation qui structure cet article de la presse gouvernementale, le journaliste fait appel à un expert en assurance dans son activité de démonstration pour tenter de dire l'exact (Charaudeau, 2011 : 73) : Camrail « est le premier responsable » (Jean Jacques Ekindi, *LNE*, 04/11/2016) du drame et « c'est Camrail, le transporteur, à travers son ou ses assureurs, qui doit s'occuper de toutes les victimes » (Me Célestin Kengoum, avocat au Barreau du Cameroun, *LNE*, 24/10/2016). En dehors de ces discours parémiques, les instances journalistiques s'appuient également sur les lieux communs pour agir sur le lecteur.

⁵ *Cameroon Tribune*

-Le lieu commun : expression de contre-discours

C'est un sous-ensemble de la doxa. En considérant le lieu commun comme un thème rabattu ou une opinion partagée qui insiste seulement sur le caractère collectif d'une idée, d'une prise de position, sur leur mise en commun et leur circulation au sein d'une communauté (Amossy, 2000 : 102), nous voyons comment les médias se servent de lui pour faire adhérer l'auditoire à leur prise de position. Certaines personnes, comme le témoigne Vincent-Sosthène Fouda ne vont pas accepter qu'on livre le ministre seul. Il précise à juste titre « Chers compatriotes, le ministre des Transports n'est pas le seul responsable du drame survenu à Eséka, ce serait trop facile – qu'a fait l'Etat ? » (Vincent-Sosthène Fouda, LM, 26/10/2016) :

(3) « Personne ne peut soustraire la responsabilité du gouvernement dans ce drame. L'Etat, depuis des années est en pilotage automatique et considère la politique comme l'art de mentir » souligne Vincent Sosthène Fouda LM, 26/10/2016 par Edouard Kingue P.2

(4) Les catastrophes et scandales en série dans ce pays sont dus à la mauvaise gouvernance et à l'absence de politiques publiques claires et lisibles. Nous avons subi 33 années d'improvisation tous azimuts où tout se résumait uniquement à maintenir le prince au pouvoir. LM, 04/11/2016 p.3 Joshua Osih

(5) « Notre véritable problème c'est l'impunité et l'inertie », lâche-t-il [Petit Pays] LM, 31/10/2016 P.3 Christian Tchapmi

(6) Le gouvernement rendra-t-il des conclusions qui pourront incriminer ses membres ? B-P.D., LM, 01/11/2016 P.2

(7) Le Président de l'Ufp⁶, Olivier Bilé, pour lui, la gouvernance actuelle est en cause. « 60 morts et 650 blessés dans l'accident de train de camrail. Révélation d'une crise majeure de la gouvernance actuelle en matière de travaux publics et de transports. C'est la gouvernance globale de l'État qui est plus que jamais en cause. Les responsabilités des acteurs doivent être établies car la vie des camerounais ne peut être ainsi vendangée⁷. » LNE⁸, 24/10/2016 Ben Christy Moudio P. 7

(8) C'est trop. Combien de personnes doivent mourir ? Combien doivent être blessées ? Combien allons-nous encore sacrifier sur l'autel de l'incompétence de notre gouvernement? [...] Il ne fait aucun doute que nous avons perdu des dizaines de vies camerounaises aujourd'hui parce que le régime actuel est incapable de fournir des services de base, sûrs et sécurisés le transport de ses citoyens entre ses deux plus grandes villes LNE, 24/10/2016, Edith Kah Walla, P.8

⁶ Union pour la Fraternité et la Prospérité

⁷ Ces extraits sont en italique dans les presses

⁸ La Nouvelle Expression

(9) C'est très grave ce qui s'est produit dans notre pays et je précise que cela relève de l'irresponsabilité général (sic) du gouvernement qui nous gère [...] l'Etat doit assumer ce qui s'est passé [...] les pouvoirs publics on (sic) carrément délaissés (sic) le Cameroun Honorable Soub Lazare (Mrc⁹) LNE, 24/10/2016 P.9 réalisé par Hervé Villard Njiéle

(10) « Vous avez nommé une commission d'enquête indépendante, vous avez nommé une commission composée entièrement de votre gouvernement ; lequel fait partie des acteurs et des responsables clés dans ce drame », observe le mouvement Stand up For Cameroon... « Comment le gouvernement va-t-il être juge et partie ? » LNE, 01/11/2016 Linda Mbiapa P.3

À regarder les arguments avancés ci-haut, l'endoxon qui est ce sur quoi peuvent s'accorder tous les hommes, ou tout au moins la plupart d'entre eux, ou encore les sages (Amossy, 2000 : 90), consistent à désigner le gouvernement comme étant le responsable des malheurs du « vendredi noir ». Tout porte à croire, lorsqu'on lit les extraits ci-dessus, que le gouvernement est le principal responsable de ce qui est arrivé ce vendredi. D'ailleurs, les personnalités de différents bords comme Vincent-Sosthène Fouda, Petit Pays, Ben Christy Moudio, Edith Kah Walla, Soub Lazare, sont d'avis que tout part de l'inertie, de l'impunité, des détournements et de bien d'autres gangrènes que le gouvernement Rdpc a lui-même instauré. Ils trouvent que « personne ne peut soustraire la responsabilité du gouvernement dans ce drame » (Vincent Sosthène Fouda), que « les catastrophes et scandales en série dans ce pays sont dus à la mauvaise gouvernance et à l'absence de politiques publiques claires et lisibles » (Joshua Osih), que « notre véritable problème c'est l'impunité et l'inertie » (Petit Pays), que « C'est la gouvernance globale de l'État qui est plus que jamais en cause » (Ben Christy Moudio), que « le régime actuel est incapable de fournir des services de base, sûrs et sécurisés le transport de ses citoyens entre ses deux plus grandes villes » (Edith Kah Walla) et que « cela relève de l'irresponsabilité général (sic) du gouvernement qui nous gère » (Honorable Soub Lazare), bref « c'est trop » (Edith Kah Walla). Aussi, les questions rhétoriques que les uns et les autres posent sont révélatrices de ce que le gouvernement est totalement immergé en matière de responsabilité lorsqu'il s'agit du déraillement du train 152. La presse gouvernementale dans sa vitrine du deuxième jour de la médiation du déraillement, recadre l'accusation des responsables du drame :

(12) Et pourtant, dans une approche moins généreuse rien ne saurait dédouaner les entreprises ou les administrations gestionnaires s'il s'avérait que les aléas techniques à l'origine de cette hécatombe étaient dus à la négligence ou un défaut de maîtrise CT, 25/10/2016 EDITO de Marie-Claire Nnana p.3

⁹ Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun

Pour la rédactrice en chef du quotidien public, dans l'éditorial, il est difficile de parler avec assurance parce qu'« Un éditorial fonctionne souvent à coup d'allusions » (Moirand, 2006, p.53). Polyphoniquement, elle rend les opinions qui circulent dans la société au moment où elle prend sa plume pour partager les responsabilités du déraillement. C'est pour cela qu'elle emploie le pronom indéfini « rien », le conditionnel et la négation pour, d'une certaine manière, accuser le transporteur : « rien ne saurait dédouaner les entreprises ou les administrations gestionnaires s'il s'avérait que les aléas techniques à l'origine de cette hécatombe étaient dus à la négligence ou un défaut de maîtrise ». Elle emploie la logique conséquence-cause.

Les propos de cette rédactrice en chef sont donc un contre-argument à l'accusation du gouvernement en tant que responsable de l'hécatombe. En effet, Charaudeau (2002, p.141) conçoit le contre-argument comme une forme de réfutation propositionnelle, applicable dans le modèle argument-conclusion. En citant P.Y. Brandt et D. Apothéloz (1991, pp.98-99), Charaudeau et Maingueneau (2002) distinguent quatre modes de contre-argumentation parmi lesquels le cas selon lequel son orientation est inversée comme on peut le voir ici avec les responsables du drame. Le contexte se met également en œuvre dans les typologies d'argument utilisées par les machines médiatiques constituant le corpus.

- L'argument de communauté : innocence et accusation du gouvernement

Parler d'arguments de communauté revient à s'appuyer sur des préjugés communs pour étayer une thèse, pour persuader l'autre ou faire en sorte qu'il adhère à ce qu'on dit. Ce « sont des idées toutes faites qu'on épouse, sans éprouver le besoin de les remettre en cause » (Bernard Mbassi, 2010, p.34). Les journalistes prennent appui sur des valeurs, ou croyances partagées par plusieurs personnes pour atteindre leur objectif comme on peut le voir dans les cas suivants :

(13) Ce drame a encore le mérite de confirmer ce que nous savions déjà : nous avons un réel problème d'infrastructures routières et ferroviaires. *CT*, 25/10/2016

(14) La catastrophe d'Eseka, de Matomb ne sont que des conséquences d'une histoire qui dure et d'une dégradation qui colle à la peau de tous les programmes d'urgence. Le temps des hommes est court. On ne peut pas attendre que 2035 répare. *LNE*, 31/10/2016

Dans *Cameroon Tribune*, c'est par le biais du pronom personnel « nous » que la rédaction exprime la communion au Cameroun en insistant sur la conscience de la vétusté des voies de transport qui s'avère une belle excuse pour les défenseurs du gouvernement quant au déraillement. L'expression « confirmer ce que nous savions déjà » vient légitimer le fait que la faute revient non pas au gouvernement, mais à la vétusté des infrastructures qui s'avérait être un manque de moyens financiers pour la réhabilitation des infrastructures par le régime en

place. *La Nouvelle Expression* pour sa part, montre que le déraillement du train 152 est lié à l'histoire du Cameroun avec les mensonges répétés du parti qui gouverne depuis 34 ans. On convainc également dans la presse en utilisant les connecteurs qui établissent le rapprochement, l'analogie entre les faits.

-L'argument par analogie: entre dénonciation et gestion positive de la catastrophe

Cette typologie d'argument utilise la comparaison implicite ou explicite pour faire adhérer l'autre, le dissuader ou même le persuader. Les extraits suivants sont une preuve palpable de ce type d'argument :

(15) A force de faire comme « *on a toujours ou souvent fait* », sans problème, on a fini par croire qu'on peut bricoler toute la vie ; et quand arrive ce qui est arrivé vendredi dernier, on demande aux Camerounais de « *faire preuve de courage* » comme on leur a demandé de serrer naguère la ceinture, le bout du tunnel n'étant pas loin. *LM*, 28/10/2016

(16) Comme d'autres jeunes gens et filles, elle a témoigné de l'émotion qui a parcouru le petit monde de l'université : « je suis très touchée par ce que nous avons vu. Je voudrais que les blessés soient soignés dans de bonnes conditions mais je n'ai pas d'argent pour les assister. Je donne donc un peu de mon sang. » *CT*, 03/11/2016

(17) Une : Accident d'Eseka (surtitre) Le train 152 comme l'affaire Albatros ? (titre) *LNE*, 16/11/2016

C'est à travers le connecteur, le mot-outil « comme », que les journalistes rapprochent les éléments dans les extraits ci-dessus. *Le Messenger* utilise la comparaison pour démontrer l'habitude laxiste du gouvernement camerounais qui est à l'origine du déraillement du train 152. Cette dénonciation s'appuie sur les éléments doxiques à coloration ironique comme : « on a toujours ou souvent fait » et « faire preuve de courage » qui sont des stéréotypes qui « désigne[nt] une représentation qui est le prisme à travers lequel les interactants perçoivent les membres d'un groupe » (Amossy, 2000 : 110), en l'occurrence les gouvernants du pays. En fait, ces expressions dans ces extraits sont considérées comme des îlots textuels et sont toujours entendues, pour la première comme le règne du laxisme, de l'incapacité et la deuxième comme la réclamation incessante d'une patience qui n'a que trop duré et qui passe pour être une situation normale dans le pays. *Cameroon Tribune* cherche plutôt à montrer le positif, les actions louables qui accompagnent la prise en charge des victimes, la gestion de l'après déraillement. Cette presse crée l'analogie, dans une ambiance marquée par les émotions positives, entre une jeune fille (« elle ») et les « autres jeunes gens et filles » au moyen du mot-outil « comme ». Ainsi, on assiste à un discours d'héroïsation (« Je donne donc un peu de mon sang »). Pour Charaudeau (2007 : 8), « *Le discours d'héroïsation* consiste à mettre en scène une figure de héros, réparateur d'un désordre social ou du mal qui affecte ces victimes. Cette figure peut être celle de

sauveteurs occasionnels (telle personne portant assistance, ou officiels (pompiers, services médicaux, Croix rouge, etc.) »).

La Nouvelle Expression de son côté s'interroge sur le rapprochement entre l'accident et l'affaire Albatros si jamais les commissions d'enquête ne prenaient pas en considération les pistes qu'offrait le journal. En effet, cette affaire concernant l'achat frauduleux d'un avion présidentiel en 2001 avec des fonds de la Société nationale des hydrocarbures à l'insu du FMI, a valu la prison à deux anciens secrétaires généraux (Marafa et Antagana Mebara) de la présidence pourtant le Directeur de l'entreprise n'a pas été cité à comparaître à la barre. Cette typologie d'argument oriente généralement le journaliste dans une activité interdiscursive qui fonde toute l'adhésion de l'auditoire étant donné que « le préconstruit signale la présence de l'interdiscours sous l'intradiscours » (Adam, J.-M., 2006 : 7).

1.2 L'interdiscours

Le jeu d'interdiscursivité participe des stratégies discursives que le sujet met en œuvre pour tenter d'influencer son interlocuteur (Charaudeau, 2006 : 34). Amossy (2000 : 99) utilise le terme d'interdiscours pour renvoyer à la dissémination et à la circulation des éléments doxiques dans les discours de tout type. L'interdiscursivité est omniprésente dans tous les actes de communication, mais elle n'est pas toujours montrée comme dans les citations (Charaudeau, 2006 : 38).

-L'îlot textuel : entre conformisme, glorification et condamnation

L'îlot textuel est l'une des manifestations de l'interdiscours. En effet, l'intérieur ou à l'extérieur de ces bribes de discours cités, on trouve des mots qui, à l'insu parfois des locuteurs cités et du scripteur lui-même, semblent charrier en eux-mêmes des discours autres (des mots "habités" au sens de Bakhtine): c'est là que surgit, me semble-t-il, de "l'interdiscours" au fil d'un texte ou d'un segment cité qui fait, consciemment ou pas, la part belle aux fils verticaux, c'est-à-dire aux discours transverses qui viennent se blottir dans le fil horizontal du texte, à l'insu souvent du scripteur/énonciateur de l'article (celui qui signe l'article...)

Moirand (2006, p.47)

Laurence Rosier (2002 : 31) le définit pour sa part comme un « sous-marin » de l'énonciation primaire intervenant dans le cours du dit rapporté. Il s'agit d'une reprise énonciative qui signale que certains mots du message d'origine ont résisté à la reformulation, que le rapporteur, en citant les mots d'un autre, ne veut pas ou ne peut pas donner l'équivalence (Komur, 2004 : 58). D'ailleurs, « En règle générale, toutefois, l'apparition d'un segment sous forme d'un îlot textuel signifie la prise de distance que l'auteur veut manifester par rapport à ce segment du dit. En d'autres termes, ce type d'emploi signifie que l'auteur ne s'identifie pas, pour une raison ou une autre, avec les mots qu'il met entre guillemets » (Katarina Chovancova, 2008, p.371). C'est tout simplement dire que « D'un autre côté, nous distinguons dans les guillemets du « discours rapporté » ceux relevant

de la modalisation autonymique dans le cadre du discours indirect, appelés par J. Authier-Revuz (1996) « les îlots textuels » (Komur, 2009, p.72). Dans les publications que nous analysons, on s'accorde sur le fait que le vendredi de cet accident est un vendredi particulier. On peut lire dans ces presses :

(18) Au total, le mauvais sort semble s'être acharné sur le Cameroun le 21 octobre. D'aucuns l'ont qualifié de « vendredi noir » *CT*, 24/10/2016, Rousseau-Joël Foute

(19) [...] la meilleure compréhension du public des tristes événements de ce « vendredi noir » au Cameroun. *LM*, 28/10/2016, Marie Louise Mamgue

L'expression « vendredi noir », qui s'emploie en société par les uns et les autres, est récupérée dans la presse comme un « îlot » qui a échappé à l'opération de reformulation du discours par le locuteur-journaliste et que l'on peut donc qualifier de « textuel » (elle est utilisée déjà pour formuler les titres de presse et viennent dans ces deux presses évaluer le jour de l'accident). L'adjectif « noir » qui accompagne le jour vient connoter l'inhabituel, le deuil, la perte énorme en vies humaines. Même au niveau de la dénomination du train 152, on a des îlots textuels qui la dénomment autrement, surtout négativement :

(20) Le membre du gouvernement s'est réjoui de la solidarité dont a fait montre le peuple camerounais envers les victimes de « *ce train de la mort* » [...] A cet effet, André Mama Fouda demande d'intensifier la sensibilisation et d'encourager les Camerounais à donner leur sang, parce que, dit-il, ce sang contribue à sauver des vies. *LM*, 31/11/2016, Blanchard Bihel

(21) Jean Roger KEMYO rend l'âme dans le « train fou » *LM*, 26/10/2016

(22) surtout lorsqu'il faut défendre des personnes en détresse comme les victimes du « train de la mort ». *LNE*, 18/11/2016 David Nouwou

Tout comme le jour de l'accident, les expressions « ce train de la mort », « train fou », « train de la mort » résistent à la reformulation par les journalistes. En effet, on a un mot-thème qui revient dans les trois expressions, « train », propriété de la compagnie Camrail et évalue négativement (« fou », « de la mort »). Ces expressions cacheraient derrière elles une accusation, celle de Camrail, car c'était à cette entreprise de contrôler et de soigner son train. À travers ces expressions la presse de rupture maintiendrait en quelque sorte l'opinion qui circule dans leurs numéros : Camrail est en grande partie responsable dans ce déraillement de train. Les autres îlots textuels du corpus apprécient, évaluent les actions :

(23) Des sources proches de ce dossier révèlent que l'un des ministres qui a été le plus « cuisiné » par cette commission est bien le ministre des travaux publics (sic) Emmanuel Nganou Djoumessi. *LNE*, 30/11/2016 PAS SIGNE P.10

(24) L'enquête « approfondie » dont parlait le chef de l'Etat... *LM*, 01/11/2016 B-P. D.

(25) DRAME D'ESEKA (surtitre) Marafa dénonce « l'incurie » de l'administration de Paul Biya. (Titre) *LM*, 01/11/2016, Ludovic Amara

(26) Un autre qui brandit également « l'incapacité » du gouvernement camerounais est le Président de l'Ufp, Olivier Bilé, pour lui la gouvernance actuelle est en cause. *LNE*, 24/10/2016, Ben Christy Moudio

(27) René Emmanuel Sadi a en outre tenu à souligner, au-delà de vanter les « mérites » du gouvernement que cette concertation de bilan mi-parcours se veut une instruction du Président de la République. *LNE*, 31/10/2016, Ben Christy Moudio

(28) Dans la suite logique de sa déclaration de dimanche dernier à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, le président de la République a matérialisé hier le souci de connaître les « causes profondes » de la catastrophe qui endeuille le Cameroun *CT*, 26/10/2016, Yves Atanga

Les mots et expressions qui ont résisté à la reformulation dans le texte appartiennent à différentes catégories. Nous avons le participe passé « cuisiné », les groupes nominaux tantôt constitués du déterminant et du nom (« l'incurie », « l'incapacité ») tantôt du nom et de l'adjectif (« causes profondes ») et d'un nom simple au pluriel « mérites ». Nous sommes ici, comme dans tous les autres cas d'îlot textuel, en plein dans une situation de monstration en ce sens que dans les propos ci-haut, c'est le signe, c'est le mot que l'on « montre » (Authier-Revuz, 1992, p.39).

Dans *Cameroon Tribune*, l'îlot textuel « causes profondes » utilisé par Yves Atanga vient montrer que le Président de la République prend au sérieux cet accident. Cela montre également qu'il ne voudrait plus que ce genre de spectacle de la mort se reproduise. Cette volonté de Paul Biya se fait également sentir dans la presse de rupture quand celle-ci convoque les membres du gouvernement ou de l'administration. C'est pourquoi on lit au *Messenger* : L'enquête « approfondie » dont parlait le chef de l'Etat et à *La Nouvelle Expression* : au-delà de vanter les « mérites » du gouvernement, René Sadi veut faire comprendre aux citoyens camerounais que la volonté du président s'applique parfaitement. Cette presse de rupture dans une visée démocratique ne saurait uniquement clamer le gouvernement quand elle sait qu'il y a beaucoup de choses à dénoncer chez lui. C'est pourquoi la presse de Séverin Tchouankeu rapporte les dire d'Olivier Bilé

qui pense que s'il y a eu catastrophe à Eséka, c'est tout simplement parce que les gouvernants ne sont plus à la hauteur des enjeux du pays. Plus précisément, l'une des personnes qui est en incapacité de gérer dans le gouvernement est Emmanuel Nganou Djoumessi qui a été « cuisiné » par la commission d'enquête. Si donc ce gouvernement est dans l'incapacité de gérer les affaires publiques et citoyennes, c'est parce que, comme le dit un ancien membre du gouvernement, Marafa, au *Messenger*, ce gouvernement travaille dans la distraction, la négligence, dans une « incurie » totale. Ces îlots textuels ne sauraient avoir, chacun, un équivalent sémantique dans la langue parce qu'« Une autre propriété essentielle de l'autonyme est qu'il n'a pas de synonyme. Cette propriété est due au fait que, contenant son signifiant dans son signifié, il ne saurait être mis en relation avec un autre signe qui aurait le même signifié, et un autre signifiant, ce qui est la définition de la synonymie » (Authier-Revuz, 1992, p.40).

Nous venons de voir comment le discours sentencieux, les lieux communs et les typologies d'argument qui sont des manifestations du discours doxique, viennent permettre aux machines médiatiques, dans un conformisme, d'accuser Camrail comme étant le responsable du drame. Également, la presse privée à travers les énonciations internes et externes, trouve que le gouvernement à sa part de responsabilité dans ce drame. Enfin, la presse officielle veut montrer que tout va pour le mieux par un discours d'héroïsation. Il faut bien voir cependant que, dans le discours argumentatif, les phénomènes de stéréotypie interviennent sur le plan de l'énonciation aussi bien que de l'énoncé (Amossy, 1994).

2. La situation d'énonciation

La rédaction d'un article de presse suppose deux parties au préalable. On a un auteur qui construit une information en direction d'un lecteur. Entre ces deux parties, l'objet-article qui est une marchandise doit remplir un certain nombre de caractéristiques notamment la pertinence et la beauté. Très souvent, l'auteur d'un article, dans l'optique de vouloir faire savoir à l'autre que ce qu'il dit est vrai, doit s'impliquer dans le texte. Le texte argumentatif suppose une forte implication de l'argumentateur (Claude Jamet et Anne-Marie Jannet, *op. cit.* : 240). D'ailleurs, l'environnement physique de l'énonciation, ou contexte situationnel permet d'interpréter des unités comme « ce lieu », le présent, le « je » ou « tu » (Maingueneau, 2012 : 15). Dans cette section, nous analyserons uniquement les marques de l'énonciateur car une analyse des pronoms personnels permet ainsi de faire intervenir l'auditoire, défini comme l'ensemble de ceux qu'on veut persuader, aussi bien sous la forme d'un « tu » et d'un « vous » que d'un « nous » (Amossy, 2000 : 42). C'est à travers cette dernière catégorie de marques que les journalistes véhiculent leurs positionnements.

2.2 *Cameroon Tribune et l'expression d'une norme sociale sous la forme d'une morale à maintenir*

Dans le cas de *Cameroon Tribune*, nous avons une mise en évidence des interlocuteurs par le prisme des pronoms dans l'article « Forts, ensemble » de Marie-Claire Nnana du mardi 25 octobre 2016. En gros, les éléments linguistiques qui permettent de repérer les marques de celui qui parle dans le texte sont entre

autres le pronom de la première personne du pluriel « nous » avec 7 occurrences, l'adjectif possessif « nos » qui compte 2 occurrences et l'impératif « soyons » et « convainquons ». Le pronom représente plusieurs personnes dans ce texte. Lorsque la journaliste dit :

(29) Même si nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour tirer les leçons de ce drame, nous pouvons déjà en dégager quelques-unes. *CT*, 25/10/2016
Marie-Claire Nnana

Le pronom « nous » est un pronom de modestie. Un pronom qui peut être remplacé par « je ». Ici, le locuteur veut donner les leçons qu'elle tire des actes posés par le chef de l'État dans le cadre du malheur qui s'abat sur le pays. Ce pronom peut également représenter tous les Camerounais :

(30) Si les Camerounais restent unis et contraints en l'avenir, dit-il, en substance, alors la tragédie ferroviaire n'aura été, d'une certaine façon, vaine. Elle nous aura rendu fort ensemble [...] Ce drame a encore le mérite de confirmer ce que nous savions déjà : nous avons un réel problème d'infrastructures routières et ferroviaires [...] Chacun est donc son propre gendarme. Et plutôt que de créer la panique et l'effroi, soyons des marchands d'espérance. Et convainquons-nous que dans la tragédie, nous serons fort ensemble. *CT*, 25/10/2016 Marie-Claire Nnana

Le pronom dans ces séquences textuelles représente les autres Camerounais + « moi ». L'on remarque dans cet article que la journaliste va d'un « nous » individuel à un « nous » collectif, général qui représente tous les Camerounais, y compris elle. Elle passe par cette intégration du lecteur pour mieux le convaincre de ce que « nous serons forts ensemble ». Elle veut que les Camerounais cessent de critiquer les actions du gouvernement, qu'ils s'alignent derrière elle pour la modernisation du gouvernement. Son texte est apaisant. C'est dans la même logique qu'elle inscrit l'utilisation du pronom et de l'adjectif possessif contenus dans le fragment suivant :

(31) Sous le ciel paisible où s'écoulaient nos jours, une vraie déflagration [...] On peut admettre, dans une lecture réaliste, que les effondrements de ponts et les déraillements de trains ne sont pas l'apanage des pays en développement comme le nôtre. Ces derniers mois, ils se sont produits aussi bien en Amérique du Nord, qu'en Europe du Nord et en Asie. [...] Il faut une modernisation tous azimuts de nos infrastructures. *CT*, 25/10/2016 Marie-Claire Nnana

On voit bien la trajectoire. Elle montre d'abord que tous les Camerounais vivaient paisiblement (« Sous le ciel paisible où s'écoulaient nos jours ») avant de faire savoir que la situation de crise dans laquelle le peuple camerounais est immergé (« les effondrements de ponts et les déraillements de trains ne sont pas l'apanage des pays en développement comme le nôtre ») se retrouve également

dans les pays développés en l'occurrence ceux de l'Amérique du Nord, l'Europe du Sud et l'Asie. Et au lieu de « jeter les pierres sur le gouvernement, Il faut [plutôt] une modernisation tous azimuts de nos infrastructures ». Elle procède toujours, par ces indices de la première personne, à la sensibilisation des Camerounais (comme si elle voulait les empêcher à se soulever) à l'instauration d'une morale positive chez ses compatriotes.

2.2 La presse privée et l'expression d'une morale dénonciatrice et accusative

Quant au *Messenger* du vendredi 28 octobre, dans l'article « La facture de nos incuries », sous la rubrique « Tempo », Jacques Doo Bell s'affirme comme sujet énonciateur. Il marque sa présence par les pronoms « je », 02 occurrences, « nous » 04 occurrences et les adjectifs possessifs « nos » et « notre ». Le pronom « je » utilisé dès l'entame de l'article, précisément dans la deuxième phrase, montre que Jacques Doo Bell assume entièrement sans détour ses propos. Il dit à juste titre : « Je ne reviendrai point sur les circonstances de cette catastrophe dont les tenants et les aboutissants ne sont pas difficiles à déceler » et « le témoignage du sous-préfet de Matomb que je prends plus haut est suffisamment édifiant sur les méthodes et habitudes de travail ici ». Les déictiques de la première personne du pluriel dans cet article représente le locuteur-journaliste + tu ou vous :

(32) Tout est parti de l'effondrement de la chaussée de notre axe lourd à Matomb, 68 km de Yaoundé [...] Finalement il y a eu rupture. Les usagers de notre axe lourd savent que la plupart des buses posées sur les rivières qu'enjambe cet axe sont pourries et que d'autres ruptures vont arriver *LM*, 28/10/2016 Jacques Doo Bell

« Notre », dans ce fragment, désigne le journaliste et tous les autres Camerounais. Dans le fragment suivant, les déictiques de la première personne du pluriel désignent une catégorie de personnes :

(33) C'est parce que le prosaïque axe lourd comme nous appelons bêtement ici¹⁰ s'est effondré à cet endroit que des illuminés qui nous gouvernent ont pensé bien faire en attelant maladroitement ces voitures qui ont achevé le voyage dans un ravin [...] Parce que nos vies à nous ne comptent que pour des prunes. *LM*, 28/10/2016 Jacques Doo Bell

Il s'agit du journaliste et les gouvernés, les administrés qui sont mis en exergue. Enfin ce déictique s'élargit pour toucher le Cameroun en général. C'est pourquoi on lit :

(34) Ailleurs, on a le sens de responsabilité, chez nous on ne se soucie que de son confort personnel. *LM*, 28/10/2016 Jacques Doo Bell

La subjectivité n'est plus restrictive, le journaliste implique tout le monde à travers ce « nous ». C'est pour faire comprendre à l'interlocuteur qu'il ne se

¹⁰ Ici renvoie au Cameroun.

trompe point, ce qu'il dit est vrai et serait même accepté par tous les autres compatriotes. Le pronom « on », la négation restrictive « ne ... que » et la forme pronominal « se soucie » associé à « chez nous », viennent démontrer la dénonciation d'un malaise qui dure, de la corruption que tout le monde est censé le savoir et même le partager. D'ailleurs, Roseline Koren estime que

L'objectivité résulte alors de l'adhésion d'interlocuteurs « rationnels » à une thèse commune. Elle n'est pas une qualité inhérente de la thèse qui peut être partielle et partisane, mais une qualité acquise par voie de consensus. Est donc considérée comme la Vérité une vérité particulière qui correspond aux idées dont un groupe dispose pour comprendre l'actualité. Ce conformisme est, d'ailleurs, d'autant plus séduisant qu'il procure au lecteur le plaisir du sentiment d'appartenance.

Roseline Koren (1996, p.32)

Certains indices spatio-temporels situent l'information de Jacques Doo Bell : « le week-end dernier » qui ouvre l'article et situe ce sur quoi le journaliste doit orienter son propos qui n'est rien d'autre que l'accident d'Eséka. L'espace se lit dans les expressions : « nous l'appelons ici », « chez nous » qui renvoient au Cameroun. Chez *La Nouvelle Expression*, les déictiques de la première personne que nous avons relevés sont ceux de la première personne du pluriel. Ainsi, nous avons l'impératif, le pronom personnel et l'adjectif possessif comme le dévoilent les extraits suivants :

(35) Rappelons que la commission si décriée au niveau des membres qui y figurent, a pour devoir de proposer des mesures [...] *LNE*, 02/11/2016

(36) Face au silence de la société Camrail et pouvoirs publics au moment où nous allions sous presse, chacun y allait de son bilan. *LNE*, 24/10/2016

(37) on nous signale cependant, que l'eau a atteint son trop plein et qu'il faut penser à amener autre chose *LNE*, 26/10/2016

(38) force est de constater, à notre grande surprise qu'aucun de ces 43 blessés n'a été pris en charge par Camrail. Du moins, c'est ce qui ressort de nos échanges avec les proches des victimes et ces dernières. *LNE*, 26/10/2016

Ces déictiques traduisent la modestie du journaliste parce qu'on peut, dans d'autres circonstances, remplacer ces déictiques par le pronom personnel « je » pour les pronoms et l'impératif ; « ma » pour l'adjectif possessif et « mes » pour l'adjectif possessif et ces énoncés garderont leur sens. L'impératif « rappelons » est utilisé pour attirer l'attention la finalité de la commission d'enquête et par ricochet à travers le superlatif « si décriée au niveau des membres » préciser la partialité qui pourrait ressortir des conclusions de cette commission. Le fragment « à notre grande surprise », suivi de « aucun des 43 blessés n'a été pris en charge

par Camrail » laisse penser non seulement à l'accusation de la compagnie comme étant responsable du drame, mais aussi à son irresponsabilité.

De ce qui précède, les éléments de la situation d'énonciation nous ont permis de voir que les discours recueillis de la presse gouvernementale visent à calmer la situation, à désamorcer les bombes afin d'éviter un délitement social possible. Il s'agit de construire une bonne morale à maintenir. La presse privée pour sa part procède par dramatisation en critiquant, en dénonçant et en accusant autant la compagnie ferroviaire que le gouvernement en place.

Conclusion

L'exploitation des contextes par les machines médiatiques du corpus a une visée argumentative surtout que chaque instance médiatique a une position qu'elle défend. En effet, Lamizet (2006 : 65) affirme que « le discours des médias est à la fois une représentation de l'événement et un engagement politique ». Ces organes médiatiques se conforment lorsqu'il faut qualifier le jour du déraillement comme un « vendredi noir », lorsqu'il faut apprécier péjorativement le train 152 et lorsqu'il faut voir Camrail comme étant le responsable de la tragédie. La presse privée accuse tous les responsables de l'accident, Camrail et le gouvernement, tandis que la presse publique en déclinant la responsabilité des gouvernants, recadre l'accusation sur Camrail et montre comment la gestion de l'après déraillement est parfaitement maîtrisée par ledit gouvernement. Est-ce la même logique qui se dessine lorsqu'il s'agit des émotions mises en discours ?

Références bibliographiques

- ADAM, J.-M. 2006. « Intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes », in : *Interdiscours et intertextualité dans les Médias*, Marc Bonhomme et Gilles Lugin (éds) Travaux neuchâtelois de linguistique, N°44, pp 3-26
- AMOSSY, R. 1994. « Stéréotypie et argumentation », in : *Le Stéréotype*, Alain Goulet (éd.), Presse universitaire de Caen.
- AMOSSY, R. 2000. *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan-Université.
- ARISTOTE. 1991. *Rhétorique*, trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans, Paris, Le Livre de poche.
- AUTHIER-REVUZ, J. 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté », n : *L'Information Grammaticale*, N. 55, pp. 38-42.
doi : 10.3406/igram.1992.3186
http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_55_1_3186
- CHARAUDEAU, P. 2002. « Contre-argumentation », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., dir. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil, Paris, p.141.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., dir. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil, Paris
- CHARAUDEAU, P. 2006. « La situation de communication comme lieu de

- conditionnement du surgissement interdiscursif » in : *Interdiscours et intertextualité dans les Médias*, Marc Bonhomme et Gilles Lugin (éds) Travaux neuchâtelois de linguistique, N°44, pp 27-38
- CHARAUDEAU, P. 2007. « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in : *SEMEN 22, Énonciation et responsabilité dans les médias*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon.
- CHARAUDEAU, P. 2009. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* [En ligne], mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://corpus.revues.org/1674>
- CHARAUDEAU, P. 2011. *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, De boeck, Bruxelles.
- CHOVANCOVA, K. 2008. « îlot textuel et d'autres formes de la représentation du discours autre dans un corpus de textes de presse », in : *Verbum Analecta Neolatina X/2*, pp. 365-374 DOI: 10.1556/Verb.10.2008.2.6
- JAMET, Cl., JANNET, A-M. 1999. *Les stratégies de l'information*, L'Harmattan, Paris.
- KOMUR, Gr. 2004. « L'Ilot textuel et la prise de distance dans le genre journalistique », in *Lopez Munoz J.M., S. Marnette, L. Rosier (éds) Le discours rapporté dans tous ses états*, actes du Colloque International de Bruxelles, 8-11 novembre 2001, Paris, l'Harmattan.
- KOMUR, Gr. 2009. « Que se cache-t-il sous les guillemets dans la presse écrite française ? » In : *Synergies Pologne n° 6* - pp. 69-78
- KOREN, R. 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan, Paris.
- LAMIZET, B. 2006. *Sémiotique de l'événement*, Hermes Science, Lavoisier-Paris.
- MAINGUENEAU, D. 2002. « Situation d'énonciation, situation de communication », in : *La lingüística francesa en el nuevo milenio*. Lleida, M. C. Figuerola et al. (eds.). pp11-19
- MAINGUENEAU, D. 2004. « Hyperénonciateur et « participation » », in : *Langages 4* (n° 156), p. 111-216.
- MAINGUENEAU, D. 2012. *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris.
- MBASSI, B. 2010. « Enjeux, jeux et stratégie d'un discours politique épistolaire », in : *Analyse sémiolinguistique de la première lettre du Président Paul BIYA à tous les Camerounais et aux militants du RDPC*, Sous la coordination de Barnabé MBALA ZE, SOPECAM, Yaoundé.
- MOIRAND, S. 2006. « Entre discours et mémoire : le dialogisme à l'épreuve de la presse ordinaire » in : *Interdiscours et intertextualité dans les Médias*, Marc Bonhomme et Gilles Lugin (éds) Travaux neuchâtelois de linguistique, N°44, pp 39-55
- NJOH K., F. 2013. « Qualité, discours et médias. Vers une normativisation des écrits de presse du Cameroun ? », in : *abá Revue Internationale des Lettres et des Sciences Sociales*, Jules Assoumou, Flora Amabiamina et Valentin Feussi (eds.), Dianoia, Marne.

- ROSIER, L. 2002. « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué ». In: *L'Information Grammaticale*, N. 94, pp. 27-32.
- TANDIA et KAMENI. 2016. « Polarisation discursive autour d'un référent en contexte préélectoral : le cas « ELECAM » dans la presse écrite. », in *nká' Lumière, Revue interdisciplinaire de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dschang*, pp. 25-46.